

## Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

Le Bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVTI-SA) est élaboré dans le cadre de la thématique veille sanitaire internationale (VSI) de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA). Il est produit par un comité de rédaction regroupant des personnes de l'Anses, du Cirad, de la DGAI et de l'Inrae. Les informations, systématiquement sourcées, sont issues des notifications officielles des Etats, de sources non officielles (presse, internet) ainsi que d'un réseau national et international d'experts.

Le BHVTI-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Il est publié chaque mardi et concerne les événements de la semaine précédente. Il est public et mis en ligne sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)). Un [flux RSS](#) permet de s'y abonner.

*Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme. Pour toutes questions: [plateforme-esa@anses.fr](mailto:plateforme-esa@anses.fr)*



**Pour accéder à la thématique souhaitée, cliquez directement sur le titre**

		<b><u>Influenza aviaire hautement pathogène en Europe</u></b> : Déclaration d'un foyer domestique en Allemagne
		<b><u>Peste porcine africaine en Europe et Asie</u></b> : Première déclaration au sein d'un élevage porcin dans l'ouest de la Pologne
		<b><u>Dangers sanitaires à actualité réduite (en Europe)</u></b> : Fièvre catarrhale ovine, West Nile, Influenza aviaire faiblement pathogène, Rage



Pas ou peu d'évolution  
significative de la situation  
épidémiologique



Situation épidémiologique en  
évolution



Situation épidémiologique  
préoccupante



Nouvelle fiche



Fiche actualisée

**Les textes en gris clair reprennent des textes de la/les semaine(s) précédente(s)**





## DECLARATION D'UN FOYER DOMESTIQUE EN ALLEMAGNE

### Les essentiels

- **Allemagne** : un foyer domestique H5N8 a été confirmé le 20/03/2020 au sein d'un élevage de dindes de la région d'Aurich dans le nord-ouest du pays (source : Commission européenne ADNS au 22/03/2020).

### Allemagne

Un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de sous-type H5N8 a été confirmé le 20/03/2020 au sein d'un élevage de la région d'Aurich dans le nord-ouest du pays, situé à environ 30 km de la frontière avec les Pays-Bas (source : Commission européenne ADNS au 22/03/2020). Il s'agit d'un élevage de 10 313 dindes reproductrices parmi lesquelles 130 sont mortes (taux de mortalité de 1,3 %).

Au total, 59 foyers et cas d'IAHP ont été déclarés en Europe du 30/12/2019 au 22/03/2020 (source : Commission européenne ADNS au 22/03/2020). La situation en Europe par pays est décrite dans le tableau 1 ci-dessous et illustrée dans la figure 1.

**Tableau 1.** Nombre de foyers domestiques, foyers dans l'avifaune captive, et cas dans l'avifaune sauvage d'IAHP confirmés en Europe du 30/12/2019 au 22/03/2020 (source : Commission européenne ADNS au 22/03/2020).

Pays	Foyers domestiques	Foyers avifaune captive	Cas avifaune sauvage
Allemagne	2	1	1
Bulgarie	8	0	0
Hongrie	4	0	0
Pologne	33	0	1
République tchèque	2	0	0
Roumanie	2	0	0
Slovaquie	3	1	0
Ukraine	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

La liste des espèces domestiques et sauvages touchées est détaillée dans le tableau 2.





**Tableau 2.** Liste des espèces domestiques et d'avifaune sauvage et captive touchées par l'IAHP en Europe du 30/12/2019 au 22/03/2020 (source : Commission européenne ADNS au 22/03/2020).

Pays	Espèces domestiques	Espèces avifaune captive	Espèces avifaune sauvage
Allemagne	poules pondeuses, canards, oies, dindes	canards et poules	oie rieuse ( <i>Anser albifrons</i> )
Bulgarie	canards, poules pondeuses, volailles (espèce non précisée)		
Hongrie	dindes et canards	-	-
Pologne	canards, oies, dindes et poules pondeuses basses-cours	-	autour des palombes ( <i>Accipiter gentilis</i> )
République tchèque	basses-cours, canards	-	-
Roumanie	poules pondeuses	-	-
Slovaquie	basses-cours	pas de précision concernant l'espèce	-
Ukraine	volailles (espèce non précisée)	-	-

### Point sur la migration

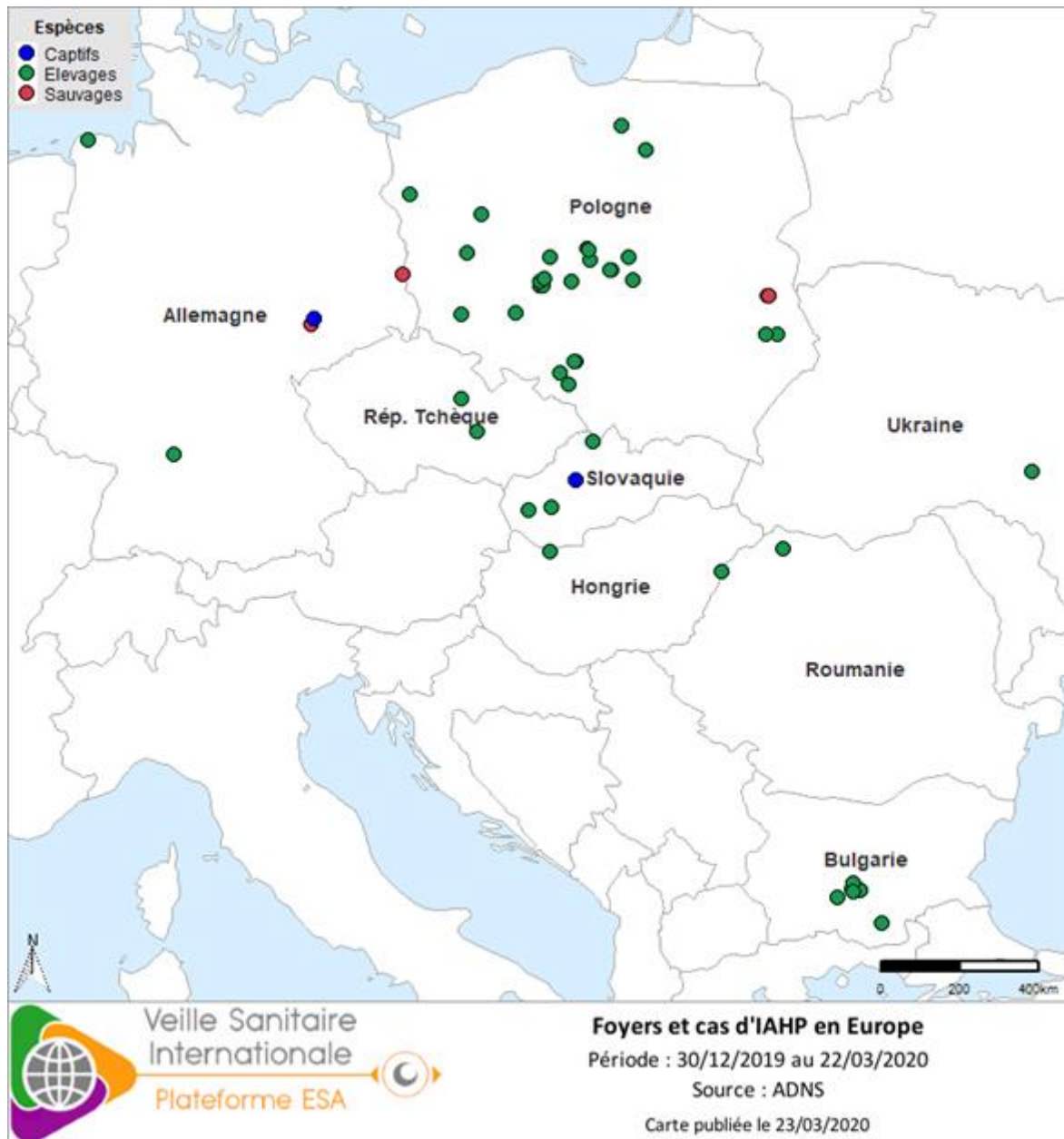
“Au 29 janvier 2020, la France se situe dans un couloir actif de migration ascendante, mais en amont des zones infectées dans ce couloir. Les oiseaux migrateurs actuellement présents dans les pays infectés vont migrer vers le nord-est et s'éloigner de la France. De plus, compte tenu des prévisions météorologiques actuelles, la probabilité d'apparition de phénomène de décanonnement<sup>1</sup> est estimée très faible par les experts.” (source : [Avis Anses du 04/02/2020](#))

<sup>1</sup> Changement de territoire de vie indépendamment des flux migratoires





## INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE EN EUROPE



**Figure 1.** Foyers domestiques, foyers avifaune captive et cas dans l'avifaune sauvage d'IAHP confirmés en Europe du 30/12/2019 au 22/03/2020 (NB : certains points peuvent être superposés) (source : Commission européenne ADNS au 22/03/2020).





## PREMIERE DECLARATION AU SEIN D'UN ELEVAGE PORCIN DANS L'OUEST DE LA POLOGNE

Les essentiels
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Belgique</b> : pas de nouveau cas depuis la déclaration le 17/03/2020 d'un cadavre de sanglier positif découvert le 03/03/2020, dont la mort serait estimée à au moins six mois d'après les autorités belges (source : Commission européenne ADNS du 17/03/2020 et <a href="#">Service public de Wallonie au 16/03/2020</a>).</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>France</b> : la France est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 22/03/2020 (source : DGAL).</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pologne</b> : de nouveaux cas ont été déclarés dans l'ouest de la Pologne dont un premier foyer domestique au sein d'un élevage porcin (sources : Commission européenne ADNS au 22/03/2020 et <a href="#">autorités polonaises</a>).</li></ul>

### Belgique

Selon les données du gouvernement de Wallonie, au 16/03/2020, 833 sangliers se sont révélés positifs au virus de la peste porcine africaine (PPA) parmi 4 970 analysés (source: [Service public de Wallonie au 16/03/2020](#)).

De nouveaux ossements positifs au virus de la PPA ont été retrouvés le 03/03/2020 dans la zone infectée, et la mort de l'animal serait estimée à au moins six mois d'après les autorités belges (source : Commission européenne ADNS au 17/03/2020). Ceci porte à 833 le total de sangliers révélés positifs au virus de la PPA en Belgique.

### France

La France est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 22/03/2020 (source : DGAL).

Au 09/03/2020, 546 cadavres de sangliers ont été signalés dont 511 ont été testés en France par le réseau Sagir, tous étaient négatifs pour la PPA (source : [réseau Sagir au 09/03/2020](#)).

### Pour en savoir plus

Une note dédiée à la PPA en Belgique et en France, reprenant également les mesures de surveillance et de prévention mises en place contre la maladie en France, a été actualisée au 23/01/2020 et est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Dans le cadre de la prévention de la PPA, la fiche (version mise à jour) destinée aux détenteurs de suidés (porcs ou sangliers) a été mise en ligne le 30/09/2019. Elle est disponible sur le site de la [Plateforme ESA](#).

### **EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 16 au 22/03/2020 inclus<sup>2</sup>**

Un total de 314 cas dans la faune sauvage<sup>3</sup> ou foyers domestiques a été déclaré entre le 16 et 22/03/2020 (NB : 295, 323 et 347 les trois semaines précédentes) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS du 16 au 22/03/2020).

La présence du virus de la PPA a été déclarée pour la première fois depuis fin 2019 au sein d'élevages porcins en Moldavie (dernier foyer déclaré en décembre 2019) (sources : Commission européenne ADNS du 20/03/2020 et [rapport OIE du 02/12/2019](#)) et en Pologne (dernier foyer domestique déclaré en octobre 2019) (sources : Commission européenne ADNS du 20/03/2020 et du 11/10/2019).

<sup>2</sup> Sont relayées dans ce paragraphe les alertes émises par la Commission européenne (ADNS) et l'OIE (WAHIS) concernant tous les pays de l'Europe occidentale (à l'ouest de l'Oural). Seule une partie de la Russie est donc concernée.

<sup>3</sup> A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels.





Le détail de la répartition de ces foyers domestiques et cas sauvages est présenté dans le tableau 1. Le nombre de foyers domestiques ne reflète pas le nombre d'animaux concernés, la taille des exploitations pouvant varier (allant de l'élevage familial à, par exemple, un élevage de 102 000 porcs confirmé infecté en Ukraine en août 2019). Le nouveau cas déclaré en Belgique le 17/03/2020 avait été détaillé dans le précédent bulletin ([BHVSI-SA du 17/03/2020](#)) mais a été comptabilisé dans le tableau 1 de ce bulletin.

Une carte interactive est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Une carte interactive des différents zonages est disponible sur le site de la Commission européenne ([lien](#)).

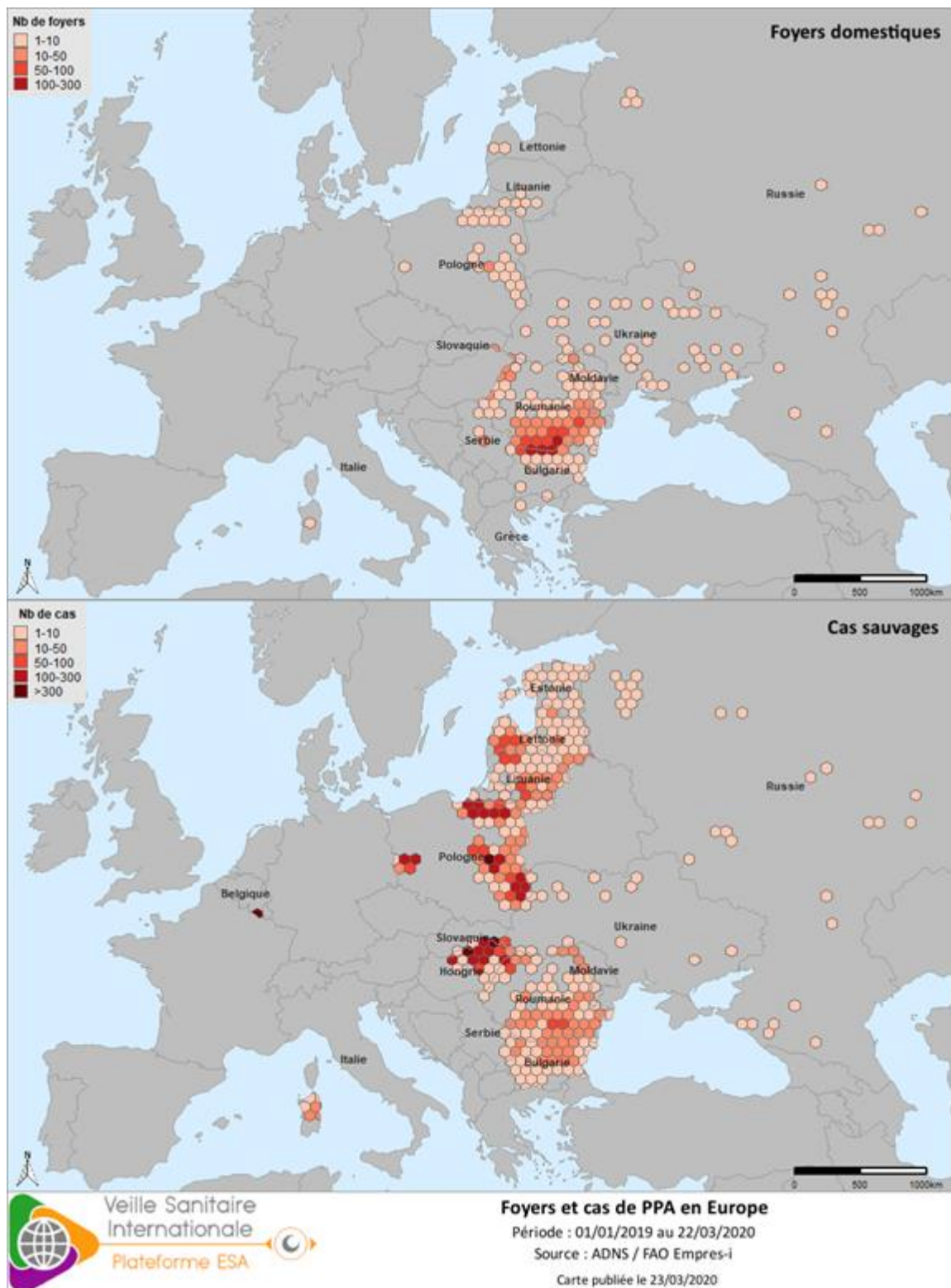
**Tableau 1.** Nombre de foyers domestiques et cas sauvages non captifs déclarés en Europe du 16 au 22/03/2020 (pays par ordre alphabétique) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS au 22/03/2020).

Pays	Foyer domestique	Cas sauvage non captif	Total
<b>Belgique</b>	0	1	1
<b>Bulgarie</b>	1	0	1
<b>Estonie</b>	0	1	1
<b>Hongrie</b>	0	96	96
<b>Lettonie</b>	0	5	5
<b>Lituanie</b>	0	9	9
<b>Moldavie</b>	1	4	5
<b>Pologne</b>	1	152	153
<b>Roumanie</b>	10	23	33
<b>Serbie</b>	0	4	4
<b>Slovaquie</b>	0	6	6
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>301</b>	<b>314</b>





## PESTE PORCINE AFRICAINE EN EUROPE ET EN ASIE



**Figure 2.** Densité des foyers domestiques (haut) et cas sauvages (bas) de PPA confirmés en Europe du 01/01/2019 au 22/03/2020 (source : Commission européenne ADNS / FAO Empres-i au 22/03/2020).







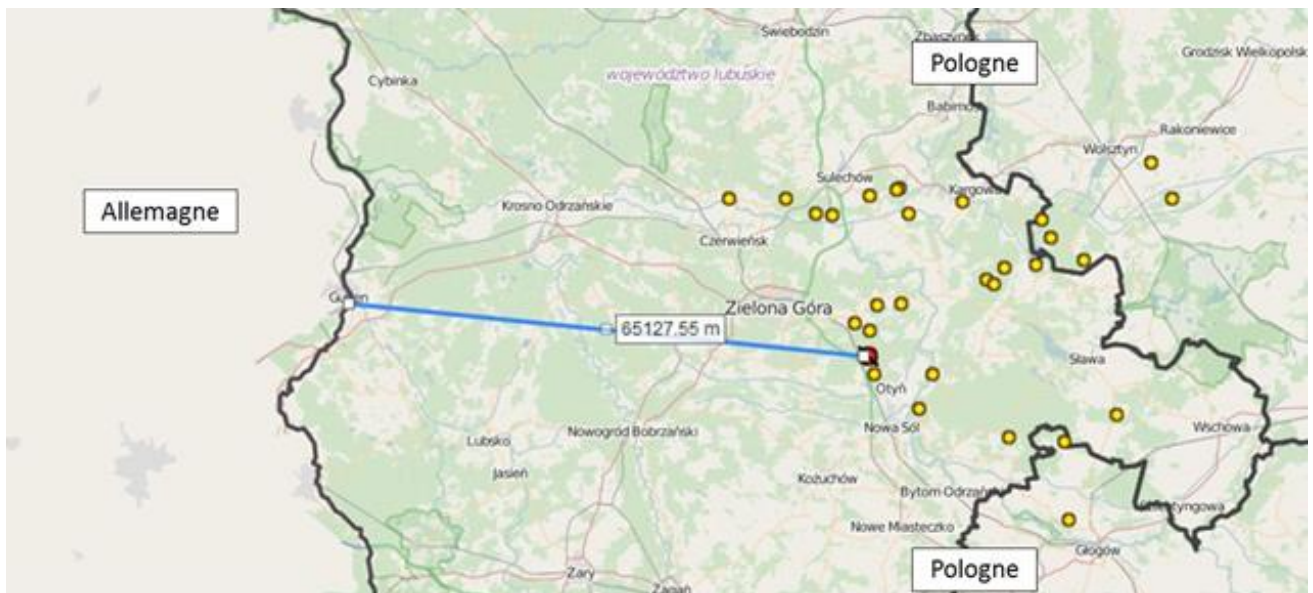
## Focus sur la Pologne

Le virus de la PPA a été détecté pour la première fois depuis octobre 2019 au sein d'un élevage porcin situé dans la zone infectée de l'ouest de la Pologne (source : alerte Commission européenne ADNS du 20/03/2020). Il s'agit d'un élevage de plus de 23 000 porcs situé à l'est de la zone infectée, à environ 65 km de la frontière allemande (Figure 3).

En Allemagne, les autorités du Land de Saxe ont annoncé le 17/03/2020 que l'installation de la clôture électrique le long de la frontière polonaise s'était achevée le 13/03 (source : [média au 16/03/2020](#)). Elle s'étend sur 128 km et mesure 75 cm de haut. La localisation de cette clôture dans le Land de Saxe est reprise dans une carte interactive ([lien](#)).

Depuis la confirmation de PPA sur une laie accidentée le 04/11/2019 dans l'ouest du pays, les cas sauvages confirmés se répartissent dans deux zones situées dans l'est et dans l'ouest du pays, avec la zone centrale du pays indemne à ce jour. Une extension vers l'ouest a été observée avec notamment un cas confirmé le 19/01/2020 à 13 km de la frontière allemande (sources : autorités polonaises, Commission européenne ADNS au 26/01/2020).

Le cas 2020/961, confirmé le 21/02/2020 proche de Lubsko, trace une progression vers l'ouest de 7 km du front épidémiologique (source : Commission européenne ADNS du 03/03/2020, [autorités polonaises](#) au 08/03/2020).



**Figure 3.** Carte représentant les cas faune sauvage (en jaune) et le foyer domestique (en rouge) de peste porcine africaine déclarés dans l'ouest de la Pologne du 16/03/2020 au 23/03/2020 (source : [autorités polonaises](#) le 23/03/2020).







## ASIE

La PPA a été détectée pour la première fois sur le continent asiatique en août 2018 en Chine, et se propage depuis dans la région. Des informations plus précises sur chacun des pays sont disponibles dans les rapports hebdomadaires de la FAO ([lien](#)) et sur le site de l'OIE ([lien](#)).

Les dernières dates d'occurrence de foyers domestiques et de cas sauvages par pays sont disponibles dans un précédent bulletin ([lien](#)). La répartition géographique des foyers domestiques et des cas faune sauvage de PPA en Asie est reprise dans la figure 5.

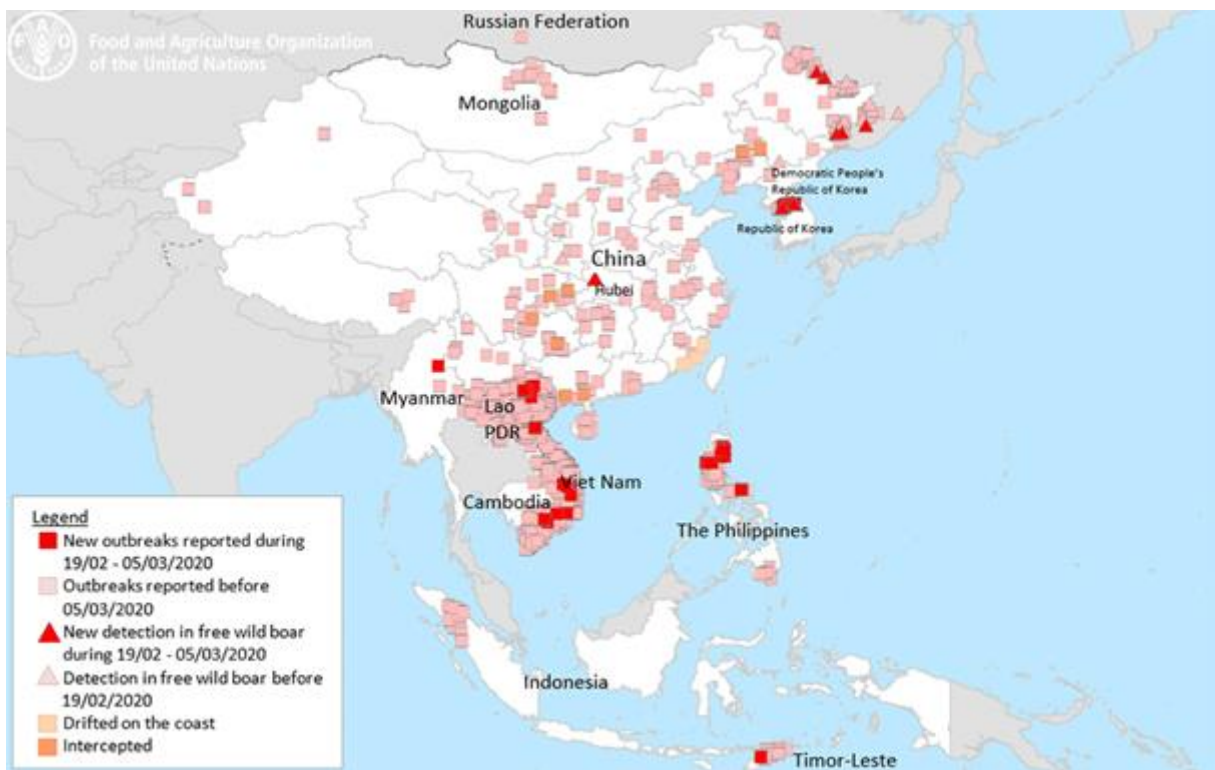


Figure 5. Carte des foyers domestiques et des cas sauvages de PPA en Asie (source : [Rapport FAO du 05/03/2020](#)).





Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés (sur les deux dernières semaines). Un renvoi vers le dernier BHVSA ou la dernière note de synthèse de la Plateforme sur le sujet est ajouté.



### **Fièvre catarrhale ovine (hors sérotype 4 et 8 en France) : Un nouveau foyer déclaré cette semaine en Grèce.**

- **Belgique** : un foyer de sérotype 8 a été confirmé le 12/03/2020 au sein d'un élevage de bovins en Flandre occidentale, dans le nord-ouest du pays (source : Commission européenne ADNS au 15/03/2020).
- **Grèce** : Un foyer de sérotype 16 a été confirmé le 16/03/2020 dans un élevage mixte bovins/ovins/caprins sur l'île de Lesbos, au sein duquel un ovin a présenté des signes cliniques (source : Commission européenne ADNS au 22/03/2020). Un autre foyer de sérotype 16 avait été confirmé dans un élevage bovin de la même région le 09/03/2020 (source : Commission européenne ADNS au 15/03/2020).
- **Italie** : quatre foyers de sérotype 8 ont été confirmés les 25/02, 28/02/ et 02/03/2020 au sein d'un élevage mixte ovins/caprins en Sardaigne et d'élevages de bovins dans la région de Salerne (source : Commission européenne ADNS au 15/03/2020)

Des informations complémentaires sur la surveillance de la FCO en Suisse sont disponibles sur le site internet de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires suisse (OSAV).

**NB** : Depuis 2019, les sérotypes 4 et 8 sont considérés comme enzootiques sur le territoire métropolitain. Ils ne sont donc pas traités dans ce bulletin.

#### **Pour en savoir plus**

Une note dédiée à la FCO en Europe (hors France) a été actualisée au 19/05/2019 sur le site de la Plateforme ESA (lien).

### **West Nile en Europe : Pas de nouvelle déclaration cette semaine.**

Les informations sur les derniers foyers sont disponibles dans le [BHVSI-SA du 28/01/2020](#).



### **Influenza aviaire faiblement pathogène en Europe : Confirmation d'un foyer H6N1 en Irlande.**

- **Irlande** : une souche d'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) de sous-type H6N1 (non notifiable) a été détectée au sein d'une ferme de poules pondeuses dans la région de Monaghan (source : [média au 17/03/2020](#)). Un premier cas d'IAFP H6N1 avait été détecté à une quarantaine de kilomètres de là, en Irlande du Nord (comté de Fermanagh) début janvier 2020 (source : [média au 16/01/2020](#)).
- Les informations sur les derniers foyers sont disponibles dans le [BHVSI-SA du 04/02/2020](#).



### **Rage : Deux nouvelles déclarations cette semaine en Moldavie.**

- **Moldavie** : Deux nouveaux cas de rage ont été confirmés les 17 et 18/03/2020 dans le nord du pays, chez un furet sauvage dans la région de Floresti et chez un bovin dans la région de Falesti (source : Commission européenne ADNS au 22/03/2020). Deux cas de rage avaient été confirmés le 09/03 chez un bovin dans le nord du pays, et le 10/03 chez un chien dans le sud du pays (source : Commission européenne ADNS au 15/03/2020). La rage circule notamment dans les deux pays frontaliers que sont la Roumanie et l'Ukraine (source : OMS et OIE).

